



Organiser un événement éco-responsable :

*Les éléments présentés ici ne sont que des pistes de réflexion et doivent s'alimenter des expériences vécues sur le terrain.
Cette fiche est donc amenée à évoluer.*

Une manifestation éco-responsable vise à réduire ses impacts négatifs sur l'environnement, à favoriser l'économie locale, respecter la santé et la sécurité des personnes, mais également à promouvoir et démocratiser les valeurs du développement durable.

Choisir du matériel éco-responsable

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2021, sont interdites : la mise à disposition de gobelets, verres et assiettes jetables en plastique.

Cette restriction est une occasion de réduire le volume de déchets jonchant au sol après la manifestation, il est conseillé d'avoir recours à de la vaisselle réutilisable, notamment des gobelets consignés tels que les « écocup », particulièrement attractifs et souvent sources de bénéfices financiers. Il existe également de la vaisselle biodégradable ou compostable.

La communication

Afin de communiquer autour de son événement sans nuire à l'environnement, l'association peut commencer par limiter le nombre et la taille des affiches ou des tracts de la manifestation. Le recours à des tracts ou affiches en papier recyclé.

De plus, cette problématique peut être résolue facilement en ayant recours à une communication dématérialisée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter, etc.). Pensez à demander à vos bénévoles et amis de partager la page facebook de votre événement et publiez le dans les groupes rassemblant de nombreuses personnes.

Les bénévoles, les éducateurs sportifs doivent véhiculer un message positif autour de l'objectif de développement durable de la manifestation. Une sensibilisation préalable devra avoir lieu.

Restauration

Réduire le nombre d'emballages : présentation collective et non individuelle des aliments (dosette de ketchup remplacée par un distributeur par exemple), choisir des boissons avec un contenant consigné (bouteilles en verre) ou recyclable (eau en carafe), utiliser un système d'inscription afin d'acheter des quantités raisonnables, etc.

Privilégier les producteurs locaux, l'agriculture biologique et le commerce équitable. Ne choisir que des produits de saison.

Si possible, choisir des fournisseurs qui acceptent la reprise des produits non utilisés. Sinon, faire don des denrées non utilisées et correctement conservées à des associations. Il est également possible de faire un partenariat avec un agriculteur local pour réaliser du compost avec les déchets alimentaires.

Pour les territoires défendant un Projet Alimentaire Territorial, la buvette, la restauration est une opportunité de communication sur le dispositif.

La bonne gestion des déchets et le traitement des déchets

La gestion et le traitement des déchets est un élément fondamental du respect du développement durable. La première étape à passer est la mise en oeuvre du tri sélectif en installant plusieurs bacs de tri (papier et carton, plastique, verre, etc.).

C'est également un très bon support pour communiquer sur les procédures de tri de votre territoire, voire de valoriser la filière si il existe des ambassadeurs du tri.

Il faut absolument penser à installer des poubelles dans tous les lieux de rassemblement de la manifestation (aire de repas, de parking, de jeux, stands, buvette...), voire tout au long des parcours s'il y en a. Ne négligez pas l'implémentation de cendriers si besoin, voire la distribution de cendriers de poche au début de la manifestation.

Promouvoir/ Permettre la mobilité douce

Une manière simple de promouvoir la mobilité douce peut être la mise à disposition d'éléments facilitant son utilisation. Informer des voies d'accès possibles et sécurisées.

Il est possible de communiquer en amont et également sur le lieu de l'évènement, le jour J en rappelant l'avantage pour l'utilisateur de choisir ce mode de transport.

Vous pouvez par exemple installer facilement un parking vélo grâce à la mise en place de barrières Vauban. Le positionnement des parkings est stratégique et est, généralement, à proximité des voies dédiées : Par exemple à côté d'une voie verte à proximité de l'évènement. N'oubliez pas de communiquer sur votre installation en amont de l'évènement pour que le public anticipe son déplacement et sache que son vélo sera sécurisé.

Ressources :

**Grâce à toutes ces propositions, vous pourrez obtenir le label délivré par le CNOSF :
« Développement durable, LE SPORT S'ENGAGE »**

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8451--developpement-durable-le-sport-sengage--une-volution-sociale-et-digitale-.html>

Le CDOS89 peut vous accompagner dans cette démarche,
N'hésitez pas à nous contacter.

**Pour aller plus loin et en guise d'évaluation,
L'ADEME met en place un auto-diagnostic de votre animation :**

<https://evenementresponsable.ademe.fr/a-propos-ademe>



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne
10 Avenue du 4^{ème} R. I. BP 11 89010 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 52 09 92 • cdos89@orange.fr
Site Internet : www.cdos89.fr